

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le

ID : 034-263400194-20230426-412-DE

SLO

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LODÈVE - TERRAULT

Séance du 25 avril 2023,

L'an deux mille-vingt-trois et le 25 avril à 17h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est assemblé sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE, Présidente.



Présents : Gaëlle LEVEQUE, Michel PANIS, Laurent MAITRE, Monique GALEOTE, Ahmed KASSOUH, Marc PIMPETERRE, Gilbert MARTINEZ

Délibération n° 412

Objet :

Affectation du résultat 2022 de l'EHPAD

Représentés : Marie-Pierre DELCROIX donne procuration à Gaëlle LEVEQUE

Non représentés : Fatiha ENNADIFI, Michèle NICOL, Damien ALIBERT, Magali STADLER, Marie THOMANN,

Secrétaire de séance : Guilhem RAMBAUD

L'EHPAD étant sous CPOM, il n'y a plus de résultat par section tarifaire.

Le déficit constaté en 2022 est repris en report à nouveau déficitaire.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré sur cette affaire :

DIT que le déficit 2022 de 86 318,42 € est affecté en report à nouveau déficitaire (compte 11934),

AUTORISE Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente de notifier la présente à Monsieur le Sous-Préfet de Lodève

Fait à Lodève le 26 avril 2023

Pour copie conforme

Nombre de conseillers en exercice : 13
Présents ou représentés : 8
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

La Présidente du CCAS
Gaëlle LEVEQUE

Par délégation
La Vice-Présidente du C.C.A.S.
Monique GALEOTE



Signé par : Monique GALEOTE
Date : 26/04/2023
Qualité : Vice Présidente du CCAS